

*Initiatives ministérielles*

moments et dans différents contextes, le terme culture a été employé dans l'un ou l'autre des trois sens suivants. Premièrement, un processus général de développement intellectuel, spirituel et esthétique; deuxièmement, la manière de vivre d'un peuple ou d'un groupe dans un endroit ou à une époque déterminée; troisièmement, l'activité des artistes ou des intellectuels dans une société donnée.»

«Outre la dernière définition qui ne s'applique qu'aux producteurs culturels, il appert que la culture est composée d'un vaste ensemble d'informations et de connaissances qui permettent aux individus de se développer, notamment par l'éducation, bien adaptée à la première définition de Williams, de s'adapter et de participer à leur milieu, liée à la deuxième définition de l'auteur. De ce point de vue, les artistes et les intellectuels semblent, comme les producteurs de culture, participer aussi bien au développement intellectuel, spirituel et esthétique des individus, qu'à leur révéler le milieu dans lequel ils vivent. D'où l'importance de leur activité qui rejoint les trois sens que Williams donne au terme culture.»

On pourrait également prendre en considération la définition de l'économiste canadien Michael Walker et je cite: «Ce que l'on appelle culture, c'est tout simplement la réunion, au niveau de la société, des choix individuels de ses membres.»

Dans cette optique, la culture n'est ni plus ni moins que la demande telle qu'elle s'exprime sur le marché. Cette définition met moins l'accent sur le contenu culturel, par exemple, un ensemble d'informations et de connaissances, que sur le mécanisme qui met en valeur la culture, un marché libre de toute entrave.

Opposer la définition de Williams à celle de Walker relève de la caricature, bien sûr, mais c'est une façon de signaler la tension qui existe entre les approches sociologiques et économiques de la culture, et plus particulièrement, la tension historique entre économie et culture qui a caractérisé, jusqu'à aujourd'hui, l'évolution des sociétés industrialisées.

Il me faut conclure. Les amendements que l'on apporte à la Loi sur le droit d'auteur sont ceux qui nous sont imposés de l'extérieur, ceux qui découlent des ententes commerciales, multilatérales que signe le Canada. Allons-nous laisser les autres pays décider ce qui est bon pour le Canada en termes culturels ou allons-nous voter les lois qui répondent à nos orientations, à nos désirs, aux désirs de nos créateurs et aux besoins de notre industrie culturelle, qui met en valeur le talent des créateurs canadiens et québécois? Le Bloc québécois a fait son lit. Il opte pour la souveraineté culturelle de ce pays.

**M. Stéphane Bergeron (Verchères, BQ):** Monsieur le Président, j'aimerais, dans un premier temps, féliciter chaleureusement ma collègue de Rimouski—Témiscouata pour l'excellent discours qu'elle vient de nous livrer. Je trouve passablement révélateur que ma collègue ait pu faire un discours d'une vingtaine de minutes en traitant spécifiquement de la question culturelle contenue dans les accords de l'Uruguay Round et de ses applications au Canada.

Elle a fait un certain nombre de remarques sur les implications de l'accord de l'Uruguay Round sur la culture au Canada, et plus particulièrement, sur le droit d'auteur au Canada. Encore une fois, je trouve assez révélateur que nous soyons obligés de voir à

certain aménagements du droit d'auteur au Canada, par l'intermédiaire d'ententes commerciales internationales.

● (1225)

Ma collègue réclame à grands cris depuis plusieurs mois que le gouvernement fédéral légifère de façon claire et nette sur la question des droits d'auteur. Est-ce qu'il n'y a pas là une ambiguïté, un problème qui se révèle dans le fait que le gouvernement fédéral intervienne ou réagisse au niveau du dossier des droits d'auteur seulement dans le cadre des ententes commerciales internationales?

Je pose la question à ma collègue, parce que je suis sûr qu'elle a des arguments à faire valoir à cet égard, puisque, pour ma part, je suis tout à fait surpris de voir que le gouvernement fédéral tarde tant à légiférer en matière de droit d'auteur et qu'il le fasse simplement par la bande, une fois qu'il est obligé de le faire sur le plan des ententes internationales. N'est-ce pas là une preuve additionnelle du manque de poids, du manque de crédibilité du ministre actuel du Patrimoine canadien?

**Mme Tremblay:** Monsieur le Président, il est bien évident qu'il est impératif pour le Canada de légiférer rapidement, sereinement et en toute équité dans le domaine des droits d'auteur. Bien sûr, c'est un domaine qui est extrêmement difficile, et il ne faudrait pas attendre que nous soyons rendus trop loin dans l'autoroute électronique, parce que ça va se compliquer davantage. Ça va se complexifier.

Dans le domaine culturel, je suis particulièrement inquiète quand j'entends M<sup>me</sup> Hills nous dire qu'on n'est pas protégé par l'ALE et par l'ALENA; on nous a fait accroire qu'on était protégé. Si c'est vrai qu'on n'est pas protégé, si c'est vrai que c'est le GATT qui va prédominer, ça veut dire, à brève échéance, que la culture américaine va envahir le Canada plus rapidement qu'on va être capable de s'en apercevoir.

Je ne voudrais pas qu'on me prête des intentions de faire du capital politique, mais il est grandement temps que les Canadiens, de Terre-Neuve à l'île de Vancouver, se rendent compte que la population anglophone du Canada est beaucoup plus menacée que la population francophone du Québec. Vous êtes beaucoup plus menacés par la culture américaine que nous le sommes. Nous sommes français, nous voulons le rester, c'est pourquoi nous voulons partir de ce pays qui ne se rend pas compte qu'il s'en va à la dérive.

Réveillez-vous, Canadiens anglophones, avant qu'il soit trop tard et que vous soyez devenus des Américains, parce que votre carte de crédit c'est présentement nous, et nous sommes à la veille de mettre fin à votre financement!

[Traduction]

**M. Bob Mills (Red Deer, Réf.):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec un vif intérêt ce qu'a dit la députée. Je suis d'accord avec elle sur certains points. Par contre, je suis vraiment inquiet quand j'entends certaines choses, par exemple qu'un croquemitaine cherche à nous intimider ou à détruire nos industries. Je ne suis pas très sûr de ce à quoi la députée fait allusion lorsqu'elle parle de toutes ces menaces qui existent à l'étranger.

Notre monde est en train de devenir de plus en plus petit et qu'en fait, nous devons commencer à nous tourner vers l'extérieur. Contrairement à ce que dit souvent le Bloc, nous ne pouvons plus rester renfermés sur nous-mêmes et, en quelque sorte, bloquer tout et tenir tout le monde à l'écart.